

L'éducation physique scolaire et le développement humain en Afrique

Résumé

Cet article porte sur la mise en exergue la contribution de l'éducation physique scolaire « à sa façon » au développement humain en prenant des exemples dans quelques pays africains suivant l'importance de leur population et la densité de leur actualité sportive.

Un premier regard a porté sur la valorisation et les finalités dévolues à l'éducation physique comme discipline d'enseignement (E.P.S.) et comme pratique sociale (sport scolaire). Discours institutionnels, réalité pédagogique, impacts sociaux sont mis en relief et analysés (approche interdisciplinaire).

La suite est consacrée à la situation équivoque de l'E.P.S dans ces pays africains dits sous-développés face à la mondialisation. Des voix s'élèvent timidement pour dénoncer cette « uniformisation » culturelle et cet hégémonisme du modèle occidental en matière d'activités physiques et sportives pour des raisons et des enjeux à peine voilés.

Enfin quelles sont les perspectives d'amélioration ? L'E.P.S, par les multiples fonctions qu'elle remplit dans la société moderne (éducation-comportement, santé hygiène-prévention, accès aux loisirs actifs, rempart contre les fléaux sociaux...) doit pouvoir contribuer effectivement au développement humain pour peu que cette discipline ne soit pas marginalisée et dévalorisée de fait dans les systèmes éducatifs africains. L'école, offrant un cadre organisé idoine pour mobiliser et toucher le plus grand nombre doit proposer une éducation physique de qualité.

Rabah NAFI
Mourad SAHRAOUI

Institut d'Education Physique
et Sportive
Université d'Alger 3
(Algérie)

ملخص

يوضح لنا هذا المقال كيف يمكن للتربية المدرسية أن تساهم في التنمية البشرية، وذلك عن طريق اختيارنا للأمتلة لبعض الدول الإفريقية حسب أهميتها السكانية وكثافة أحداثها الرياضية. تمحورت الأهمية الأساسية للتربية المدرسية حول تنميتها والمقاصد المخولة لها كتنشيط تعليمي من جهة وكمارسة اجتماعية (الرياضة المدرسية) من جهة أخرى. في هذا الصدد

Introduction

L'éducation d'une manière générale a été et restera au centre des préoccupations majeures de toutes les Nations.

L'être humain à éduquer n'est « ni un corps, ni un psyché, ni une âme mais une unité » (B.COMBY 1988) (1), " L'homme est une totalité, elle-même inséparable de son milieu physique et social " (P.PARLE BAS 1976). (2)

أثير الجدل والتحليل حول خطابات مؤسساتية ووقائع بيداغوجية ووجهات نظر اجتماعية حول (المقاربة ما بين الأنشطة)، كما تمت الإشارة إلى الوضعية المبهمة للتربية البدنية والرياضية في الدول الإفريقية المعروفة بالسائرة في طريق النمو التي تواجه نظام العولمة، بحيث ارتفعت أصوات محتشمة معارضة لتعميم الثقافة وهيمنة النموذج الغربي فيما يخص النشاطات البدنية والرياضية لأسباب لم يفصح عنها.

أخيرا ما هي الآفاق لتحسين دور التربية البدنية بالرغم من تعدد مساهمتها في المجتمع المعاصر وما حققته من تقدم في (التربية، السلوك، النظافة، الوقاية في الرياضة، الترفيه والتسدي للآفات الاجتماعية)، إلا أن مساهمة التربية البدنية والرياضية لا تقتصر على هذه المهام فقط، بل يجب أن تشارك في التنمية البشرية لهذه الدول الإفريقية حتى لا تتعرض للتهميش وتضيع قيمتها ضمن المنظومة التربوية الإفريقية، الأمر الذي يستوجب على المدرسة أن تقدم خدمات تربوية رياضية ذات جودة عالية ضمن إطار منظم ومحدد.

Ce credo « d'unité de la personne », exprimé à la lumière des sciences biologiques et humaines récentes légitime tout le bien- fondé de la contribution d'une éducation physique scolaire bien menée dans le monde de l'éducation et de la formation,

C'est dans cet esprit d'un développement et d'un épanouissement complet de l'individu au nom d'une « intégralité holistique » de toutes les dimensions humaines -que' l'éducation physique et sportive (EPS) a intégré le système éducatif moderne comme un élément indispensable.

Parmi les finalités que lui assigne l'Institution, on peut mentionner les effets bénéfiques sur la santé (condition physique, prévention, hygiène . . .) et sur le comportement des élèves (enfants et adolescents) grâce à l'éducation et aux valeurs spécifiques véhiculées.

L'accès aux loisirs actifs constitue également un rempart contre l'oisiveté et -ses dérives auprès des jeunes (lutte contre les fléaux sociaux et la violence, bonnes habitudes de vie, cohésion sociale . . .). Le sport peut s'avérer également un puissant instrumentas -service de la paix et de la réconciliation.

L'utilité des activités physiques et sportives (A.P.S) est aujourd'hui universellement reconnue. De multiples déclarations figurent sur les tablettes de l'O. /V. U, qui a fait de l'éducation physique et sportive son cheval de bataille pour des causes humanitaires diverses à l'exemple des O.M.D où l'E.P.S figure en bonne place.

Ce sont les pays dits « développés » qui illustrent le mieux l'importance et les enjeux considérables que représentent aujourd'hui les A.P.S sous leurs différentes formes dans le développement humain. Outre les aspects éducatifs et socioculturels (à prendre fondamentalement en considération), leurs dimensions politique et économique (implicite ou explicite) ne sont pas à négliger.

Qu'en est-il pour l'Afrique ?

Quelle est la contribution effective de l'éducation physique et du sport scolaire au développement humain en Afrique ?

Cette problématique nous mène à réfléchir aux questions suivantes :

- Quelles sont les finalités attribuées à l'éducation physique scolaire ?
- Quelle est la situation de l'éducation physique « africaine » face à « l'uniformisation » de la mondialisation ?
- Quelles sont les perspectives pour promouvoir le rôle et la fonction de l'E, P, S dans le développement humain en Afrique ?

Avant de traiter ces questions, essayons d'abord de clarifier la démarche adaptée et quelques concepts clés.

La démarche :

Le problème posé est complexe et le champ à explorer très vaste.

Des données institutionnelles et des éléments de terrains épars et peu disponibles limitent la portée de cette étude à donner une « image plus concrète » tout au plus sur la réalité de la contribution de l'E.P.S au développement humain en Afrique. Cette question importante met le champ culturel corporel se rapportant aux A.P.S au cœur d'un débat complexe. C'est un carrefour où s'imbriquent et interagissent l'homme, la culture et la société avec ses composantes et ses diversités. Une approche interdisciplinaire (centripète), nous semble la mieux appropriée pour l'éclairer. La démarche est heuristique.

Notre attention a porté beaucoup plus les pays africains les plus peuplés ou ayant dominé l'actualité sportive.

Les concepts :

➤ **L'éducation physique et sportive et le sport scolaire :**

○ **L'E.P.S est une matière d'enseignement obligatoire** au sein de l'école qui s'appuie sur les activités physiques et sportives (A.P.S) comme moyens pour réaliser ses objectifs. Intégrée au système éducatif, elle a pour but l'éducation et la formation des élèves. Les A.P.S contenues dans la leçon d'E.P.S ne sont pas pratiquées à des fins de performance mais comme activités sociales et culturelles.

L'E.P.S accueille l'ensemble des élèves aptes quels que soient leurs niveaux et les motive pour progresser.

• **Le sport scolaire** pratiqué au sein de l'établissement -est une activité volontaire complémentaire à l'E.P.S qui permet aux élèves sur **le plan sportif** de pratiquer en grand nombre et de se perfectionner éventuellement dans un sport de prédilection (émergence de jeunes talents sportifs et passerelles avec le sport civil), sur le plan éducatif, la vie associative permet de s'initier à l'éthique et au fair-play, et d'acquérir le sens des responsabilités et de l'organisation.(3)

Le sport scolaire accueille les meilleurs et les motive pour se perfectionner. Les plus performants peuvent être orientés vers les classes « sport 'études ».

➤ **Le développement humain :**

Le développement humain vise à consolider et à accroître les potentialités de l'être humain dans leurs différents aspects (psycho-physiques, socio-économique et culturels) afin d'accéder à des conditions permettant de mieux vivre dans un environnement préservé.

Le développement humain s'appuie depuis 1990 sur un indice de développement humain (I.D.H) déterminé par le P.N.U.D afin de classer le pays selon leur développement aussi bien économique que qualitatif, qualité de vie et bien être. L'I.D.H (compris entre 0 et 1) est calculé par la combinaison de 3 indicateurs

✓ **La santé** : espérance de vie à la naissance.

✓ **Le savoir** : l'accès à l'éducation (alphabétisation des adultes et taux combinés des scolarisations aux différents paliers).

✓ **Le niveau de vie** : le P.I.B par habitant (exprime une moyenne, ne fait pas ressortir les inégalités sociales et exclut en quelque sorte les « biens immatériels »).

Pour le P.N.U.D, il faut porter son attention sur le **bien être** humain comme finalité de tout processus de développement économique et sociale (le progrès uniquement matériel ne suffit pas).

Cette notion de « bien être humain » ouvre la voie à un large débat philosophique entre « humanistes » et « mercantilistes » qui remonte jusqu'à l'Antiquité.

A. L'E.P.S l'Afrique et le développement humain :

L'Afrique est un vaste continent multiethnique convoité par l'importance de ses matières premières et de ses ressources naturelles. Mais les pays africains sont surtout caractérisés par la jeunesse de leurs populations qui comptent parmi les plus démunis les plus vulnérables dans certaines régions. Le problème démographique y est crucial.

Bien que chaque pays africain présente des potentialités différentes, il est admis qu'une bonne efficacité de gouvernance (qualité des institutions, intégrité, dynamisme interne et bonne synergie. . .), ainsi qu'une politique de prise en charge efficace engagée envers l'enfance et la jeunesse contribuent à rattraper des retards et à rendre l'espoir d'une vie meilleure.

Quelle part l'E.P.S peut-elle jouer ?

Son utilité et reconnue et proclamée au niveau de la plupart des pays Africains selon l'idée principale que cette dernière contribue par ses apports spécifiques au développement de la « personnalité tout entière » tel qu'il émane des textes officiels de ces pays. (4)

Institutionnellement, il dépend de la volonté des responsables au niveau de l'Etat de prendre en charge l'éducation physique et le sport scolaire à tous les échelons de la hiérarchie et de veiller à l'application des différents programmes en fonction des moyens, En effet, l'E.P.S et le sport scolaire trouvent «leur place » dans l'ensemble des institutions, des

principes et des dispositifs prévus par les lois d'orientation rattachées à l'éducation au niveau de la majorité des pays.

Selon les conditions sociales, idéologiques, politiques . . . , en général l'E.P.S est rattachée à l'idée de démocratisation de l'activité pédagogique.

Dans la réalité cette obligation nationale de développement des A.P.S comme un droit accessible « pour tous » et à « tous les niveaux » relève plus souvent de l'utopie pour la plupart des pays africains, la distance entre la demande d'éducation et les capacités à y répondre s'apparente à un défi colossal.

Tandis que les pays industrialisés visent surtout la qualité de leur enseignement, les pays africains se préoccupent de parer au plus pressé : scolariser de plus en plus d'enfants dans des conditions parfois critiques. "A la conférence de LOME (Mai 1972), l'es experts gabonais camerounais, ivoiriens, maliens, mauritaniens, nigériens, tchadiens et togolais on conclu à la faillite de la politique d'éducation fondée sur le développement continu du taux de scolarisation ". (J.GOUREVITCH 1973.).(5)

Concrètement qu'est-ce qui démontre que l'E.P.S en tant que système représente un ensemble signifiant ancré et intégré au système éducatif en général. En premier lieu, il serait utile de cerner la situation de cette discipline dans différentes sociétés africaines (historique encrage, finalités, représentations. . .) et la volonté même de la promouvoir au sein des différents pouvoirs.

L'idéal serait évidemment de partir des réalités sociales de chacun de ces pays et d'analyser profondément la situation et la fonction de l'E.P.S comme facteur de développement humain.

Historiquement, bon nombre de pays africains ont subi l'imprégnation culturelle de la colonisation qui fut à la fois brutale et insidieuse pour imposer son empreinte occidentale des A.P.S, reléguant sur son passage les activités physiques traditionnelles autochtones au simple rang de folklore local ou régional.

Avec le développement démesuré du phénomène sportif et la mondialisation, c'est la vision occidentale qui prédomine. En matière d'E.P.S, cette vision est devenue quasiment universelle.

Pédagogie et enseignement de l'E.P.S

Les références aux textes officiels, notamment français sont encore remarquables. Des pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et d'autres pays d'Afrique francophone ont continué à faire appel massivement à la coopération étrangère bien des années après leur indépendance.

L'enseignement et l'organisation pédagogique de l'E.P.S s'inspirent essentiellement de là définition, des objectifs et des principes de base contenus dans différents textes.

En prenant en considération fondamentalement les besoins, les intérêts et les motivations des élèves, l'action éducative en E.P.S poursuit un triple objectif :

✓ **L'acquisition de la santé** (amélioration des grandes fonctions, croissance, goût de l'effort, adaptation au milieu. . .).

✓ **Le développement moteur** (qualités psychomotrices).

✓ **L'éducation sociale** (comportement individu-société, acceptation des règles, responsabilité, relation avec autrui, autonomie. . .),

Les savoirs et comportements acquis pendant les cours d'E.P.S doivent servir à la conduite d'une « vie physique saine et active » tout au long de la vie. (6)

Pratiquement, l'E.P.S et le sport scolaire ont-ils donné des résultats palpables sur le terrain, quels impacts dans la société ?

➤ **L'E.P.S** (éducation, formation, culture, massification. . .) est **marginalisée** et minorée dans les systèmes éducatifs africains : horaires, emploi du temps, coefficient, mauvaises conditions de travail, infrastructures insuffisantes et mal entretenues désuètes, manque de moyens matériels et didactiques caractérisent sa **situation précaire**, aléatoire. . .

➤ **Ses contenus sont figés** autour de quelques disciplines sportives routinières, dans l'impossibilité d'évoluer, de créer, d'innover. . .

➤ **Elle reste méconnue** : l'E.P.S et le sport scolaire restent dans l'ombre, ils ne sont pas médiatisés. Pour le grand public, il y a confusion entre l'E.P.S et le sport. L'E.P.S, c'est le « sport scolaire » dans l'imaginaire populaire, on en retient généralement que les aspects ludiques (palliatif au sein de l'école). « Dans le stade, le sport est chez lui, à l'école l'E.P.S est chez les autres ». (A.RAUCH 1975). (7)

L'E.P.S a-t-elle réussie à ancrer la culture corporelle populaire « moderne » dans le mode de vie du citoyen africain ?

L'E.P.S vit en autarcie à l'école, en décalage avec l'évolution sociale. En dehors des grandes agglomérations urbaines ses répercussions au niveau de la population sont négligeables :

✓ La pratique chute brutalement dès la fin de la scolarité

✓ L'émancipation et la participation des femmes restent faibles et discriminées.

✓ Le nombre de pratiquants des A.P.S plus ou moins régulier est en général très réduit dans les sociétés africaines. (8)

Le sport scolaire : dans quelle mesure a-t-il servi le sport civil ?

✓ Les niveaux des différents championnats africains restent limités.

✓ Les équipes nationales peinent à se hisser au niveau des exigences de la compétition mondiale. Leurs résultats relèvent toujours de l'exploit. Le produit « local » est décrit.

✓ Les meilleurs sportifs s'expatrient et parfois changent carrément de nationalité (9).

✓ Le système de formation des cadres reste à consolider et à moderniser : l'Afrique a-t-elle des entraîneurs de haut niveau (10), des arbitres de renom, des cadres supérieurs en nombre suffisant siégeant dans les Instances Internationales et qui ont leur mot à dire... ?

Les décideurs africains optent pour **la politique de prestige** misant sur le sport délité escomptant décrocher quelque « médaille providentielle » et des retombées populaire.

Alors qu'on continue à clamer haut effort que l'E.P.S et le sport scolaire 'sont le « **creuset** » pour promouvoir les A.P.S et « développer le Mouvement Sportif National », dans la pratique **très peu de crédit** leur est accordés.

B. L'E.P.S en Afrique et le rôle actif des organisations.

Le sport et l'éducation physique apparaissent de plus en plus comme un moyen d'aider les Nations Unies à réaliser leurs objectifs notamment ceux du Millénaire pour le Développement (O M D, Déclaration septembre 2000). (11)

Le sport et l'éducation physique sont systématiquement intégrés dans les programmes en faveur du Développement et de la Paix.

L'action de l'UNESCO en matière de sport et d'éducation physique fut instituée par la Conférence Générale (20^{ème} session-1978) par la mise en perspective du CGEPS et du FIDEPS et de la Charte Internationale de l'Education Physique et du Sport (21 Novembre 1978). Cette dernière témoigne de toute l'attention accordée à ces activités ou service du Développement humain notamment dans ses arts 1 et 2 qui soulignent que « la pratique de l'éducation physique et du sport est un droit fondamental pour tous », et « l'Education Physique et le Sport, dimensions essentielles de l'éducation et de la culture doivent développer les aptitudes, la volonté et la maîtrise de soi de tout être humain favorisant sa pleine Intégration dans la société. La continuité de l'activité physique et la pratique du sport doit être assurée durant toute la vie au moyen d'une éducation globale permanente et démocratisée».

Il faut souligner par ailleurs qu'en Novembre 2003 l'Assemblée Générale-des Natoin Unies a adopté la Résolution 58/3 sur le sport et tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix et a proclamé 2005 Année Internationale du Sport et de l'Education physique.

Sur le sol africain, la mobilisation autour du rôle de l'E.P.S et du sport reste active : le sport au service du développement de la Paix est un moyen « a priori peu Couteux et efficace » pour promouvoir les OMD. L'UNESCO s'associe à des partenaires de travail expérimentés pour l'utilisation de ces activités physiques et sportives dans la réalisation de divers programmes. En voici quelques exemples :

Au Maghreb :

✓ **Algérie** : UNESCO (CIGEPS) Colloque International sur l'E.P.S scolaire Alger. Février 2001. (12) S

✓ **Maroc** : Coupe DANONE (12^{ème} Ed, 2008) avec la participation de milliers de jeunes, garçons et filles.

✓ **Tunisie** : UNICEF (M.FORNARA-2007), promouvoir d'avantage l'es A.P.S en tant que droit et contribution au bien-être des enfants.

✓ **Egypte** : CIO, 1^{er} Forum africain pour les femmes et le sport (regroupement de 80 délégués de 51 CNO, septembre 2006)

En Afrique de l'ouest :

- ✓ **Sénégal** : UNESCO, Sem. International « ...formation des enseignants d'E.P.S d'Afrique Subsaharienne... », Saly 2006.
- ✓ **Nigeria** : UNICEF et British Council, relancer le sport scolaire, Abuja 2020.
- ✓ **Bénin** : UNESCO, Sem. sur la qualité de l'E.P.S. 2005.
- ✓ **Ghana** : FIFA, programme de santé basé sur le sport (PLAY SOCCER) et les enfants défavorisés (5-14 ans), depuis 2000.
- ✓ **Cote d'Ivoire** : ONUCI soutient depuis 2005 diverses activités sportives pour sensibiliser les jeunes en faveur de la paix et de la réconciliation.

En Afrique Centrale :

- ✓ **Congo Brazzaville** : CIO et ACNOA, déclaration de Brazzaville sur la jeunesse, le sport et la paix. Juin 2007.
- ✓ **Cameroun** : ONU, bilan de parcours pour les OMD, entre -promesse et attentes 2015, I.A.NGOUNOU. (J. du Cameroun, 21/09/2010).
- ✓ **République Centre-Africaine** : FIFA, partenariat avec des A-S pour la jeunesse (Village d'Enfants SOS) 2005.

En Afrique de l'EST :

- ✓ **Ethiopie** : UNESCO, coopération étroite (Siège à Addis-Abeba), partenariat avec l'Ethiopie LINK (Bienfaisance) vise à améliorer l'eau potable et les conditions de vie grâce au football.

En Afrique du Sud :

- ✓ **Afrique du Sud** : FIFA, centre « Football for hope », programmes de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA.
- ✓ **Mozambique** : UNESCO, programme PROVIDA, Mobiliser la jeunesse et les sensibiliser aux VIH/SIDA (depuis 2003).

D'autres organisations sportives internationales ont développé leurs propres programmes d'aide tels que : « la Solidarité Olympique » (CIO), le projet « Goal Projet » (FIFA), le « Projet Meridian » entre l'UEFA et la CAF...

Des ONG ont été créés dans le domaine spécifique de la solidarité par le sport « Right to play », « Sport sans frontière » ... ayant toujours pour buts : l'éducation, la santé, la paix et le développement.

La Banque Mondiale participe activement dans de nombreux projets d'éducation dans les pays d'Afrique subsaharienne. A travers ses programmes « Santé Nutrition et Population » (SNP), elle vise plus particulièrement l'enseignement primaire et les pays qui ont un faible taux de scolarisation.

Le FMI participe à des restructurations socioéconomiques qui se répercutent sur l'Education.

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) active également en Afrique par l'intermédiaire de son comité international (Jeux de la francophonie, Maroc 1989, Madagascar 1997, Niger 2005).

Aujourd'hui l'UNESCO est l'agence phare des Nations Unies spécialisée dans l'éducation permettant de larges débats sur les enjeux et les défis rattachés à l'E.P.S, cette organisation joue un rôle primordial dans la recherche d'amélioration de la qualité de l'éducation physique à travers ses programmes de « l'Education pour Tous » et les buts visés par « Sport pour Tous ».

Le CIO « collabore avec plusieurs programmes des Nations Unies, de l'OMS, de la Banque Mondiale, du CICR « pour combattre » la guerre, l'intolérance et la misère sur terre ». (13)

Les conférences des MINEPS sont devenues des événements de haute importance pour promouvoir l'E.P.S en tant qu'élément fondamental du Droit Universel à l'Education.

L'Alliance Mondiale des sports (WSA) organisme intergouvernemental participe depuis 2005 aux actions E.P.S/O.M.D. A travers des centres communautaires sportifs, des objectifs visent l'éducation et l'intégration par le biais de l'E.P.S et du sport, avec des programmes adaptés aux circonstances locales.

Comme on le constate, le sort des pays africains ne laisse pas indifférents les pays industrialisés, surtout que ces pays recèlent des richesses mirobolantes.

Le sport et la jeunesse ne seraient-ils en réalité qu'un alibi, une « sorte de cheval de Troie » pour intervenir d'une façon détournée et se positionner en vue de la réalisation d'autres ambitions... ?

Face à cette « universalisation » déclarée de l'éducation physique et du sport, dès voix s'élèvent pour dénoncer l'uniformisation culturelle et l'hégémonisme du modèle sportif occidental.

Au nom de la mondialisation, l'Africain doit-il renoncer à son identité se couper radicalement de ses racines au point de s'identifier totalement à un autre mode de vie dit « moderne » ?

Si cette question cruciale mérite d'être posée, il ne faut pas non plus se leurrer. Faire la part des choses pour trouver un juste équilibre entre l'authenticité, ses normes et ses valeurs profondes et ce qui est réellement « moderne », de l'ordre de l'universel représenté par le progrès humain, la science et la technologie reste indispensable et incontournable.

Pour les pays africains, la situation reste problématique. En matière d'E.P.S et de sport, depuis leur indépendance, ils se complaisent dans une attitude attentiste voir léthargique se contentant de « s'approprier » ou du moins de s'inspirer largement des textes officiels, lois, ordonnances . . . , venus d'ailleurs et de les appliquer sans discernement à leurs –populations.

Des voix s'insurgent pour dévoiler des « vellétés néocolonialistes » derrière toutes ces actions d'aide et cette ferveur humanitaire témoignée aux Africains qui ne seraient en fait que fausse philanthropie.

On s'interroge « . . . pourquoi il y a tant d'organisations humanitaires et chrétiennes partout en Afrique, apparemment pour travailler et sauver les africains de la pauvreté alors que l'eau . . . et les conditions de vie ne font qu'empirer ». (14)

A.TRAORE (2008) fustige les dirigeants africains qui, une fois élus poursuivent «... la mise en œuvre des politiques néolibérales qui les condamnent à la précarité et à la pauvreté ». (15)

J.ZIEGLER (2010), ancien rapporteur spécialiste des Nations Unies pour le droit à l'alimentation parle de volonté de rupture et de renaissance identitaire, afin de rendre capable de rompre avec « cet ordre cannibale du monde ». (16)

L'attaque dramatique survenue à l'équipe nationale de football du Togo (CAN 2010, enclave de Cabinda. . . 2 morts...), et qui a en plus été sanctionnée -après illustre la primauté du « sport business » sur toute autre considération quant aux propos attribués au président de la CAF : « ne nous pouvons pas gérer la CAF sur des bases émotionnelles . . . » en évoquant les sponsors, les contrats de télévision . . . à respecter.

Pour P.BOUCHET et M.KAACH (2004), « . . . un véritable ordre mondial se serait constitué et il reste dominé par le CIO et les pays industrialisés notamment ceux de l'Europe qui y maintiennent leur place prépondérante ». (18)

A propos de l'universalité et de la mondialisation culturelle, A, MASMOUDI (agréé en EPS) s'interroge s'il existe une E.P.S marocaine ? Sinon comment peut-on la reconnaître et surtout la distinguer ? Doit-on chercher des réponses à ces questions ou vaut-il mieux continuer à se cacher derrière l'idée qui prône l'existence d'une E.P.S unique et universelle ? L'E.P.S enseignée au Maroc étant « ... fortement, pour ne pas dire exclusivement conçue à partir de recettes françaises... ». (19)

Cette mise en uniformité des pratiques corporelles au détriment des pratiques locales peut concerner tous les pays africains sans exception, alors que l'Afrique est notoirement reconnue pour la diversité, la richesse et la densité de sa culture corporelle : danses, rituels . . ., sports et jeux traditionnels sont le « substrat » même de sa personnalité profonde.

Entre fascination et recherche d'identification, HASSAN MOHAMMED H. (1994) de l'université de AYN CHAMS, souligne que la civilisation européenne est « une nécessité incontournable... mais nous avons tout autant besoin de l'apport des composantes spécifiques... notre problème est celui de la synthèse entre cette civilisation et les réalités de notre société ». (20)

L.STRAUSS (1978) parle « d'écart différentiel » qui s'exprime à travers le colonialisme ou des politiques dites impérialistes, « c'est-à-dire chercher constamment à réaliser un écart entre un groupe dominant et un groupe dominé ». (21)

C. Conclusions Perspectives

Dans quelle mesure l'E.P.S et le sport scolaire contribuent-ils au Développement Humain en Afrique ?

Les problèmes de l'E.P.S doivent être avant tout appréhendés dans le cadre de l'Education générale elle-même englobée dans un projet de société plus vaste à réaliser avec ses normes et ses valeurs. Ceci reste valable pour chaque Etat.

Si théoriquement, institutionnellement, la majorité des pays africains admettent l'idée que l'E.P.S fait partie intégrante du système éducatif, la réalité est tout autre puisque cette « matière d'enseignement » vit le plus souvent en situation de crise permanente, délaissée et marginalisée avec des retombées négligeables.

La justification qui revient souvent, c'est que les pays sous-développés démunis et pauvres, sous alimentés souffrant de manque d'eau potable et des soins les plus élémentaires (les pays africains subsahariens par exemple) n'ont pas dépassé le stade de la satisfaction des besoins primaires (A.H.MASLOW). (22)

L'E.P.S serait un luxe dont sont « logiquement » écartés des millions d'enfants africains vivant dans la précarité. N'est-ce pas leur ajouter en quelque sorte d'autres frustrations en les privant de la joie des activités physiques et au bonheur des jeux de leur âge qui font partie de leurs droits les plus fondamentaux. (23)

L'E.P.S serait-elle donc une question de moyens ?

Alors qu'est ce qui explique que dans des pays africains relativement nantis économiquement, la situation de l'E.P.S et du sport scolaire ne soit guère reluisante et tout autant dévalorisée ? L'EPS et le sport scolaire n'étant pas visiblement rentable économiquement dans l'immédiat se verraient reléguer en dernier plan.

Dans beaucoup de pays Africains, caractérisés par leur mauvaise gouvernance (fuite des capitaux, corruption . . .), la nature du pouvoir souvent centralisée autour d'une oligarchie militaire (24) laisse généralement peu d'espaces d'expression libre pour la jeunesse (25) ; la vie sociale associative n'est pas encouragée, réduite ou « mesurée » derrière une démocratie de façade.

L'avenir de l'E.P.S et du sport scolaire réside dans un changement profond, progressif et persévérant des mentalités à leur égard avec une prise de conscience déterminante de leurs véritables dimensions et des enjeux de société qu'ils représentent y compris bien sur dans les pays sous développés. C'est en premier le rôle du milieu éducatif mais aussi de la famille et de la société tout entière. C'est à ce prix qu'il faut espérer leur enrage auprès des masses et en faire de réels éléments de culture et de développement intégrés dans le mode de vie des Africains.

Face à ce grand défi :

- Il faut prodiguer une E.P.S de qualité (dès le plus jeune âge).

- Améliorer les conditions de son exercice et de son suivi en veillant à l'application des textes. (26)

- Il faut parvenir à corriger l'idée d'une « séance de sport » ou l'on 'S'amuse pour se défouler entre camarades de classe en restituant la leçon d'E.P.S dans sa véritable dimension éducative construite dans la durée.

Cette E.P.S de qualité ne peut être envisageable sans l'appui fondamental de la science.

L'E.P.S et le sport en général forment actuellement un champ de recherche riche en questionnement d'ordres divers (sémantique, épistémologie, méthodologique, pédagogique "culturelle. . .) ouvert au savoir et à la connaissance qu'il faut vivement encourager dans les pays africains, (labos de recherche, échanges, création de réseaux . . .).

Dans la forme et dans le fond, les pays d'Afrique ont adopté presque sans réserve une « E.P.S universelle ».

Une telle attitude peut-elle un jour être remise en cause et l'E.P.S servir aussi dans une certaine mesure comme moyen de se réapproprier un patrimoine culture corporel riche et diversifié, véritable « substrat » de la personnalité profonde de l' Africain comme souligné auparavant.

Bibliographie

- 1- COMBY B, Stress-Control, Ed. Dangles .Col. Psycho-soma .St Jean de Braye 1988.
- 2- PARLEBAS P, Activités Physiques et Education Motrice, Revue E.P.S, Paris 1976.
- 3- BINDER M, Votre enfant et le sport, Ed. Marabout, Paris 2008.
- 4- Donné épars (à compléter),
- 5- GOUREVITCH J.P, défi à l'éducation, Ed. Casterman, Belgique 1973.
- 6- DORNHOFF H.M., l'Education Physique et Sportive, OPU Alger 1993.
- 7- RAUCH À, entre le clos et l'ouvert, in Revue Esprit N° 5, Seuil Collection (pp.672-686).
- 8- Existe-t- il un indicateur fiable estimant la densité et la qualité de la pratique des A.P.S au sein d'une société ?,
- 9- A Barcelone, à Split la représentation des champions africains fraîchement naturalisés défraie la chronique, on voit des suédois, des norvégiens, des danois...Noirs,
- 10- Sur les 32 entraîneurs d'équipes nationales de football (C.M. 2010), un seul était Africain,
- 11- 08 Objectifs à réaliser à l'horizon 2015, notam. L'obj, N°2 [assurer ('Education pour Tous). Adoptés par 189 Etats,
- (12)- UNESCO-CIGEPS, MJS Col. Intern., E.P. et Sport Scolaire, Alger, Pev 2001,